



Mon propriétaire fait faire des travaux à mon insu

Par **BAROQUEUSE**, le **05/08/2009** à **14:31**

Bonjour, j'ai déposé mon préavis selon la loi en vigueur. Ce préavis se termine au 15 septembre. Bien que j'ai déjà déménagé, je continue à payer mon appartement jusqu'à là comme l'exige la loi. J'ai encore quelques meubles et affaires diverses dans mon ancien appartement. Ce matin, je m'y rends pour les récupérer et, surprise, des ouvriers y sont en train de faire des travaux de rafraîchissement en prétendant (idem pour la concierge) que le propriétaire leur a donné l'ordre de faire lesdits travaux pour que l'appartement soit prêt pour un nouveau locataire qui arrive le 15 septembre tout pile ! Et en plus, ils utilisent mes affaires (mes sacs poubelles, mes pinceaux etc...)rnLe propriétaire est la commune où je loue cet appartement et donc le maire.rnJ'estime donc que le bail est rompu de son propre chef aussi j'aimerais savoir si je peux exiger de ne plus payer le loyer en cours ?